

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du mercredi 23 septembre 2026 – 19h00

N°	Réf.	Objet	Décision / objet de l'acte	Vote / observation
01	I.A – 7.5	Subvention à l'Amicale des sapeurs-pompiers – Jeunes sapeurs-pompiers	Attribuer une subvention de 350 € pour le financement de matériel destiné aux jeunes sapeurs-pompiers.	Majorité des suffrages exprimés. M. PIQUARD, M. ULLMANN, Mme HEDFI et Mme DOUIFI ne participent pas au vote.
02	I.A – 7.5	Subvention de démarrage – Association « Impulsion »	Attribuer une subvention de démarrage de 200 € à l'association « Impulsion ».	Majorité des suffrages exprimés, avec 1 abstention (M. HAJJARI). M. PIQUARD, M. ULLMANN, Mme HEDFI et Mme DOUIFI ne participent pas au vote.
03	I.B – 7.3	Remboursement anticipé intégral du prêt relais	Approuver le remboursement anticipé intégral du prêt relais et autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires.	Unanimité des suffrages exprimés.
04	I.C – 7.1	Fongibilité des crédits	Prendre acte des virements de crédits effectués dans le cadre de la fongibilité des crédits : 1 500 € du chapitre 011 vers le chapitre 66 ; 10 000 € du chapitre 21 vers les chapitres 041 (1 000 €) et 16 (9 000 €).	Prise d'acte ; aucun vote indiqué dans le PV.
05	I.D – 7.1	Décision modificative n°2 du budget communal 2026 / subvention complémentaire au CCAS	Approuver l'octroi d'une subvention complémentaire de 10 000 € au CCAS de Thédig et approuver la DM n°2 ainsi que les mouvements de crédits présentés en annexe.	Unanimité des suffrages exprimés.
06	I.E – 7.5	Demande de subvention AMISSUR – Installation de deux feux de récompense	Approuver l'installation de deux feux de récompense pour un montant prévisionnel de 14 848 € HT et solliciter une subvention du Département au titre d'AMISSUR.	Unanimité des suffrages exprimés.
07	I.F – 7.1	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables	Approuver l'admission en non-valeur des créances figurant sur l'état annexé, leur imputation au compte 6541 et autoriser le Maire à effectuer les opérations comptables nécessaires.	Majorité des suffrages exprimés, avec 1 abstention (M. PIQUARD).
08	I.G – 7.5	Remplacement du City Stade – Recherche de subventions	Approuver le principe du remplacement du City Stade sur la base du devis IMAJ de 83 922 € HT (95 671,08 € TTC après remise) et autoriser la recherche de subventions.	Majorité des suffrages exprimés, avec 1 abstention (Mme CLASSEN).
09	I.H – 8.9	Prise en charge partielle des frais SACEM des associations	Reconduire pour un an le dispositif de prise en charge partielle des frais SACEM, plafonnée à 300 € maximum par association et par an, sur présentation de la facture acquittée.	Unanimité des suffrages exprimés.
10	II.A – 8.8	Avis sur la demande d'autorisation environnementale de SEW USOCOME	Émettre un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par SEW USOCOME pour l'exploitation de l'installation située sur la ZAC Forbach Sud à Œting.	Unanimité des suffrages exprimés.
11	II.B – 9.1	Concours des maisons et balcons fleuris – nouvelle répartition des récompenses	Prendre acte de la nouvelle répartition : 8 prix (4 maisons, 4 balcons), pour un montant total de 500 €, avec suppression du prix d'excellence.	Unanimité des suffrages exprimés.
12	III.A – 3.6	Servitude ENEDIS sur des parcelles communales – acte authentique	Autoriser le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude au profit d'ENEDIS ainsi que les documents nécessaires à sa régularisation.	Unanimité des suffrages exprimés.
13	III.B – 3.1	Acquisition des parcelles section 5 n° 477 et 479 – Rue des Écoles	Approuver l'acquisition des parcelles (127 m²) pour l'euro symbolique sans recouvrement effectif du prix ; frais d'acte notarié à la charge de la commune ; autoriser le Maire à signer les actes.	Unanimité des suffrages exprimés.
14	III.C – 3.6	Attestation de location verbale – parcelles communales	Prendre acte de la location verbale consentie à M. Jérôme MARTIN sur les parcelles section 9 n° 126 et section 10 n° 282 (34,11 ares), avec une	Unanimité des suffrages exprimés.

			redevance annuelle de 25,92 €, et autoriser le Maire à établir et signer l'attestation.	
15	III.D – 9.1	Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de Moselle – 2027-2031	Reporter à une séance ultérieure le point relatif à la signature de la CTG avec la CAF de Moselle pour la période 2027-2031.	Unanimité des suffrages exprimés. sur le report.
16	IV.A	Création d'un emploi permanent à temps complet	Créer à compter du 1er octobre 2026 un emploi permanent d'agent administratif chargé de la comptabilité et des ressources humaines, à temps complet (35 h), et autoriser le recrutement et la modification du tableau des effectifs.	Unanimité des suffrages exprimés.
17	V	Divers	Information relative à la protection fonctionnelle accordée à une élue	Prise d'acte ; aucun vote indiqué dans le PV.

Fait à THEDING, le 05/10/2026,

M. Frédéric BAUMANN

Maire de THEDING

